

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
177EME REUNION
11 MARS 2009
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/COMM.3(CLXXVII)

COMMUNIQUE

**COMMUNIQUE DE LA 177^{ème} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) en sa 177^{ème} réunion tenue le 11 mars 2009, a adopté les décisions qui suivent:

Le Conseil:

1. **Décide** que le Président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de mars 2009 représente le Conseil lors de l'examen, le 18 mars 2009, du rapport Prodi par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le Président sera accompagné par le Commissaire pour la Paix et la Sécurité et le Secrétaire du Conseil ;
2. **Décide** que le Président du Conseil de paix et de sécurité représente le Conseil aux réunions internationales sur les questions de paix et de sécurité en Afrique. Le conseil déterminera les réunions auxquelles le Président du CPS participera;
3. **Décide** que la Commission soumette au Président du CPS de chaque mois un rapport financier sur les questions de paix et de sécurité, y compris les contributions des partenaires de l'UA ;
4. **Demande** à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de ces décisions.